Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 3 (1928)

Heft: 13

Artikel: Eugène Buffat : membre d'honneur de l'A.S.S.O.

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nez d'un coup d'épée. Ecumant de douleur et de colère, il enfonce ses éperons dans les flancs de sa monture qui bondit renversant deux Genevois, et s'enfuit ventre à terre. Profitant d'un moment de confusion, les autres seigneurs parviennent à échapper à leurs adversaires et filent sur les traces de leur chef. Mais toute la petite troupe des citoyens se lance immédiatement à leur poursuite en appelant à l'aide.

Filant comme le vent, Pontverre arrive vers la porte de la Corraterie. C'est par là qu'il espère s'enfuir. Mais il trouve les deux battants solidement fermés et verrouillés. Perdant la tête, il se réfugie alors dans la maison de la Monnaie et lance son cheval affolé à l'assaut des escaliers. Arrivé comme par miracle sur le premier palier, il met pied à terre et, abandonnant sa monture, il entre dans une chambre où il se cache sous un lit.

Une sueur froide perle sur son front. Sa blessure lui arrache des gémissements de douleur. Il tremble, il a peur.

Soudain, il entend du bruit dans la maison. On chuchote. Puis: «Par ici, crie tout à coup une voix. Il est là-haut, je vois son cheval. Venez vite!»

Une ruée dans l'escalier. Pontverre s'arme de son poignard. Il claque des dents. La porte s'ouvre brusquement. Une demi-douzaine de citoyens entrent dans la chambre. Ils ne sont pas longs à découvrir leur homme et le focent à sortir de sa cachette à coups de pointes de sabre.

Prompt et rageur, Pontverre se redresse, se précipite sur Amidière et lui enfonce son poignard dans la cuisse.

Ce fut sa condamnation à mort. Six épées lui passèrent au travers du corps. Avec un râle horrible, il s'affaissa sur le plancher, baigné dans une mare de sang.

Ainsi périt Messire de Pontverre, sieur de Ternier, gentilhomme assassin, digne vassal de son seigneur et maître, le duc de Savoie. («L'Illustré».)

La guerre de demain.

Les staticiens des Universités qui ne sont certes pas des enfants s'amusant à des jeux pseudo-scientifiques connaissent bien les phénomènes périodiques. La guerre de 1914 était sinon prédite du moins calculée (c'est plus grave!) et on nous annonce d'autres calamités du même genre pour un temps peu éloigné. Voilà qui fera rêver les pacifistes acharnés qui veulent licencier notre armée et nous exposer à toutes les horreurs d'une invasion!

La cause de la paix fait cependant des progrès et les gouvernements sont bien obligés de tenir compte des idées nouvelles.

En France par exemple, on diminue chaque année les effectifs malgré les cris d'alarme des nationalistes! Hier encore la Chambre des députés qui vient d'être renouvelée a voté, avant sa séparation, un projet de loi relatif à la constitution des cadres et effectifs de l'armée:

La France possèdera dès maintenant 346 000 hommes dans ses troupes, dont 106 000 seront des soldats de carrière. L'infanterie, reine des batailles jusqu'à ce jour, comptera 150 000 fantassins, la cavalerie 31 100 (c'est beaucoup, mais la fameuse motorisation dont on a beaucoup parlé n'a pas encore fait ses preuves définitives et il faut laisser au cheval ses prérogatives!), l'artillerie 65 900, le génie 21 000, l'aéronautique 27 400 (dans quelques années les armées tout entières s'envoleront dans le ciel!), le train des équipages 5300, l'infanterie coloniale 27 000 et l'artillerie coloniale 7 400.

Voilà certes des chiffres imposants surtout si on y ajoute 45 000 Algériens, 11 700 Tunisiens, 23 700 Marocains, 47 000 Sénégalais, 9000 Malgaches de Madagascar et 18 000 Indochinois- en plus de cela environ 10 000 indigènes auxiliaires serviront dans les rangs, quoique non combattants. L'infanterie qui compte 136 régiments en perdra 24 par cette nouvelle répartition, la cavalerie se verra amputée de 21 (sur 64) et l'artillerie de 20 (sur 83).

Les chars de combat dont se servaient déjà les vieux Helvétes de Divico n'auront pas l'autonomie (rien de nouveau sous le soleil!) car on s'est méfié de «la multiplicité des armes»; on les a rattachés tout simplement à l'infanterie.

La nouvelle loi française envisage encore la création d'un service de constructions et de fabrications militaires et d'un service général d'études et de gestion du matériel. Voilà certes un sérieux effort vers la paix; mais voilà aussi qui doit nous inciter à conserver intacte notre solide petite armée.

Nous ne suspectons les intentions d'aucun de nos grands voisins, mais nous restons au garde-à-vous pour parer à tout danger extérieur... et intérieur! D.

Eugène Buffat membre d'honneur de l'A.S.S.O.

La mission qui nous est dévolue, de venir quelques instants, vous entretenir du nouveau membre d'honneur, que l'assemblée des délégués a proclamé comme tel en date du 20 mai écoulé nous fait le plus grand plaisir.

Eugène Buffat, né en 1856, fut fourrier d'infanterie et fonctionna dans un bataillon vaudois. Excellent sous-officier, il ne tarda pas à s'intéresser à tout ce qui touchait l'armée soit direct ou indirectement.

Il participa en 1884 à la fête fédérale des sous-officiers à Genève, à l'occasion de l'inauguration du monument du général Dufour. Et c'est au cours d'une promenade sur le bleu Léman, le 3 juin 1884, que quelques sous-officiers de la grande cité horlogère furent sollicités de fonder une section de sous-officiers. Buffat écouta ce conseil qui fort heureusement tombait en bonne terre! Malgré le rude climat de la montagne, le grain leva l'année suivante, le 1er mai 1885, et par lettre du comité central du 16 juin de la même année, la section des montagnes était reçue comme «section fédérale de sous-officiers». Eugène Buffat fit donc partie de la commission qui s'occupa très activement de la propagande pour réunir en «société» les sous-officiers de la Chaux-de-Fonds. On écoutait toujours ses excellentes idées, ses judicieux conseils et c'est sous son heureuse et bienveillante influence que les sous-officiers participèrent en 1885 à la fête fédérale de Fribourg, en 1887 à Lucerne, 1889 à Lausanne, en 1891 à Hérisau.

En 1889 déjà, à Lausanne, Chaux-de-Fonds fut sollicitée par les lausannois et les Genevois d'organiser la prochaine fête fédérale en 1891, comme Hérisau, pour la seconde fois s'était mise sur les rangs, Chaux-de-fonds s'effaça pour cette date, et conserva son intention de revendiquer la fête fédérale pour 1893.

Le fourrier Buffat, à cet époque secrétaire de la section, fit des merveilles, il s'occupa de A presqu'à Z, du commencement à la fin, de tous les préparatifs concernant la future fête, et fut chargé ensuite de faire un rapport sur l'entreprise projetée, rapport qui fut présenté

dans une grande assemblée publique au «Casino». Les conclusions de ce rapport, un modèle du genre, furent admises avec enthousiasme, et des félicitations adressées au rapporteur par les officiers supérieurs assistant à l'assemblée.

Gustave Douillot, alors président de la section sollicita à l'assemblée des délégués d'Hérisau l'organisation en 1893 de la fête fédérale, et c'est avec la plus grande attention que les délégués écoutaient notre concitoyen revendiquer cet honneur, quand par acclamations et bravos sans fin, l'organisation leur fut confié.

A la fête fédérale d'Hérisau, notre ami Buffat obtint la première couronne au concours de travaux écrits, un second prix pour un autre travail écrit et 5 prix dans différents concours.

En dehors de tout ce travail absorbant, Buffat prit la décision d'écrire un Livre d'Or de la Société fédérale. Il fouilla, à cet effet, les archives dès les origines, soit vers 1837 sauf erreur, et fit un compte-rendu chronologique de tous les actes de la société. On en fit alors un gros volume à forte reliure, enfermé dans une boîte en ébénisterie afin de le préserver au cours de ses voyages successifs d'un C.C. à l'autre. Ce livre, orné d'un grand sujet militaire à l'aquarelle avait coûté fort cher, il devait être tenu à jour soigneusement par le C.C. en charge; cela s'est-il fait? Nous ne le demanderons pas au C.C. actuel, il nous répondrait que la question est déplacée!! Buffat passa, pour fair ce travail de bénédictin, bien des dimanches et bien des nuits et ne fallait-il pas dans ces questions de pur dévouement posséder le feu sacré sans lequel l'on n'arrive à rien. Il eut la grande

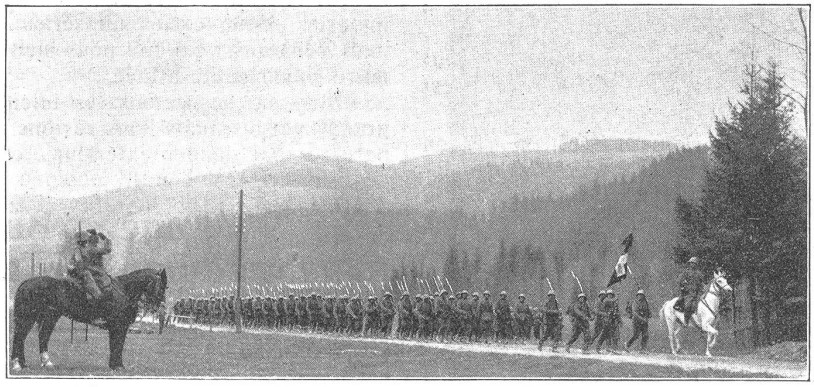

C'était l'époque où l'on marchait carrément de l'avant; la musique militaire Les «Armes Réunies» dont l'on fête ces jours le centenaire, fonctionnait comme musique de fête.

1891—93, le comité central est à la Chaux-de-fonds. Buffat en est le 1er secrétaire et la première besogne de ce comité fut le choix d'un comité d'organisation pour la fête de 1893, démarches toujours très délicates et difficiles devant se limiter à des sous-officiers et officiers; choix des jurys, besogne encore plus délicate, vu les susceptibilités à ménager etc. Il fallait à tout prix du nouveau pour cette fête, et c'est le fourrier Buffat qui introduisit le concours du tir vitesse (feu de magasin) innovation hardie qui valut des récriminations sans nombre de nos fidèles et chers confédérés! On passa outre, et c'est ce concours là, qui fut, à la fête, le plus couru!! Buffat fut chargé de mettre au net dans les deux langues, tous les règlements de concours, ce qu'il fit avec le plus grand plaisir et à la satisfaction de tous. Bras droit du président du comité d'organisation, notre ancien membre honoraire, le conseiller national Paul Mosimann, il introduit le concours de commandement et un nouveau diplôme pour les récompenses.

Le comité central travailla surtout à la fondation de nouvelles sections. Buffat se dépensa toujours sans compter, se rendant partout, au Locle, au Val-de-Ruz, au Val de Travers, à Porrentruy, à La Vallée, pour y donner des conférences; on remit sur pied quelques sections malades, St-Imier, Morat, etc., sections qui sont aujourd'hui encore en convalescence prolongée!!

satisfaction de voir une fête réussie au-delà de toute espérance et le comité central offrit à son dévoué secrétaire un superbe souvenir au cours d'un souper de gala donné en son honneur.

En 1893—95, un organe central fut fondé sur un projet de Buffat, l'article de fond, paru dans les deux langues fut rédigé par notre ami. Aux fêtes fédérales de Zurich, Bâle et Vevey, Buffat obtient un premier prix couronné.

Notre concitoyen ne s'arrêta pas là: il s'occupa très activement de toutes les questions militaires, donna des cours de lecture de cartes, fut directeur d'un cours d'instruction militaire préparatoire, rapporteur général à l'occation du 25e anniversaire de la société des sous-officiers de la Chaux-de-Fonds, rédacteur du Journal de fête, ensuite fondateur et rédacteur du «Qui-Vive» journal local des sous-officiers. Il prit part ensuite à toutes les manifestations de la section, fut nommé membre honoraire en 1910 et membre d'honneur en 1920.

De 1922 à 1925, il est rédacteur au «Sous-officier suisse», le comité central lui envoie une lettre de remerciements suivie d'un diplôme de reconnaissance.

Traducteur des règlements de la fête de Zoug notre ami Buffat rend aujourd'hui encore d'inappréciables services à la cause des sous-officiers.

Voici donc, en résumé, le travail complètement désintéressé que fit notre collègue, au sein de l'association et nous sommes doublement heureux de lui exprimer aujourd'hui encore nos remerciements les plus sincères en lui souhaitant au suil de sa septante-deuxième année, nos vœux les meilleurs de parfaite santé. (Milo).